

# Clim'Actu

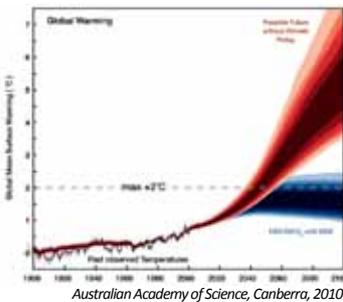
La Newsletter du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales  
1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2012

#1

## 2011 : Record mondial de la température moyenne terrestre

Selon le bulletin climatique mondial d'octobre 2011, émis par le National Climatic Data Center, la température moyenne de surface des continents de l'Hémisphère Nord, a été la plus chaude jamais enregistrée pour un mois d'octobre : 1,29°C contre 1.25°C en 2003.

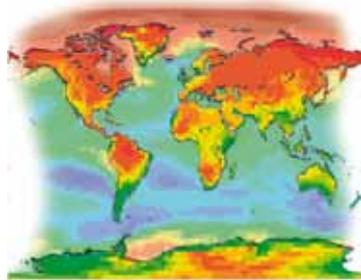
## Une hausse entre 3.5°C à 6°C attendue d'ici 2100



C'est le constat annoncé à la 17<sup>e</sup> conférence des Nations Unies sur le Climat à Durban fin 2011 par le Groupement International d'Experts pour le Climat (GIEC). Au regard des mesures prises par les Etats pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), la limitation à 2°C

de la montée des températures moyennes (indiquée en bleu sur le diagramme ci-contre) paraît difficilement atteignable. Elle sous-entend l'atteinte d'un pic des émissions de GES avant 2020, suivi d'une réduction drastique jusqu'à 2100 pour une stabilisation autour de zéro.

## Conséquences pour 4°C de plus...



Migration massive de réfugiés climatiques due à la montée des eaux, aux inondations et à l'avancée des déserts ; notre système alimentaire menacé par l'absence de pollinisation par les abeilles perturbées par les canicules devenues annuelles ; le paludisme

en France dû à l'arrivée de la mouche tsé tsé ; un risque accru d'intoxication et d'infection dû à la prolifération de nouvelles algues toxiques... serait-ce fiction ou réalité ?

## Venez imaginer le monde d'après



A l'occasion des Imaginales 2012 du 31 Mai au 3 Juin prochain, plusieurs animations sur le thème du réchauffement climatique seront organisées, dont une table ronde avec Fabrice MOTEZ, éminent astronome,

auteur de « 2012 : Scénarios pour une fin du monde ».

**RDV : samedi 2 Juin à l'Espace Cours d'EPINAL.**

## Plan Climat : des mesures concrètes pour développer les ressources locales



J'ai le plaisir de vous présenter *Clim'Actu*, la Newsletter semestrielle du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales : un concentré de bonnes idées, de retours d'expériences et de rendez-vous pour mettre en avant quelques-unes des solutions pour agir concrètement en faveur du Climat.

*Clim'Actu* est le fruit des enseignements de la 1<sup>e</sup> année de mise en oeuvre du Plan Climat : échos du Vorarlberg en Autriche qui a relancé son économie par sa politique énergétique, l'association de l'ensemble des acteurs de son territoire et la valorisation de ses ressources locales, échos du Palmarès Climat 2011, des animations et groupes de travail initiés tout au long de l'année...

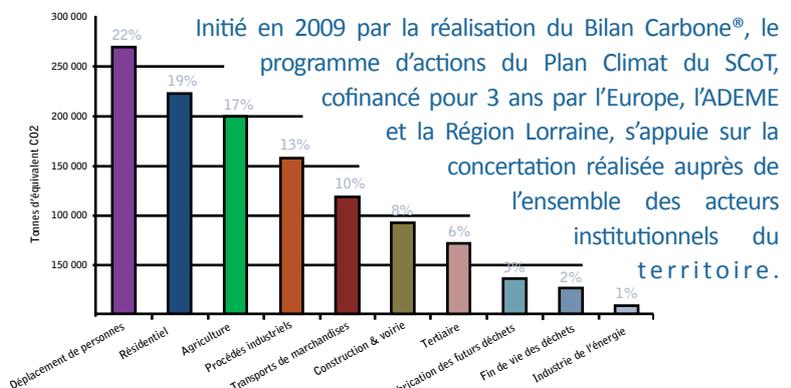
L'heure est à la capitalisation des retours d'expériences pour mettre en oeuvre chacun à son niveau le Plan Climat des Vosges Centrales et donner l'exemple pour permettre le changement sociétal indispensable à la préservation de la qualité de notre cadre de vie... et pourquoi pas relever le défi climatique comme un moteur de développement face à la crise et à la montée du prix des énergies ?

**Michel Heinrich**

Président du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales

\* Retrouvez le rapport d'activité du Plan Climat sur [www.scot-vosges-centrales.fr](http://www.scot-vosges-centrales.fr)

## Le Plan Climat dans les grandes lignes



Ses axes de développement répondent aux principaux postes émetteurs du territoire :

**AXE I :** Pour un urbanisme et des transports durables

**AXE II :** Encourager la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments existants

**AXE III :** Encourager la mise en oeuvre et la production d'énergie renouvelable

**AXE IV transversal :** Informer, relier les acteurs locaux et communiquer auprès des habitants.

## Conseiller Energie Partagé (CEP) : de l'aide pour économiser...

Le 26 septembre 2011, le Comité Syndical a pris la décision d'embaucher courant 2012 un Conseiller Energie qui serait Partagé (CEP) entre les communes et communautés de communes du SCoT. Son travail consistera à la réalisation de prédiagnostics énergétiques patrimoniaux et à de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour favoriser l'efficacité énergétique et la mise en œuvre d'énergies renouvelables. Pour répartir au mieux le temps de travail du conseiller et privilégier l'aide aux communes les plus démunies d'assistance technique, une priorité est donnée aux communes de moins de 2 000 habitants représentant 90% des communes du SCoT. Les autres communes rentreront également dans le cahier des charges

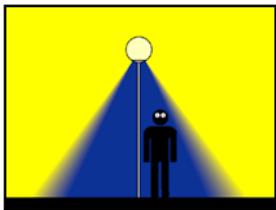
du CEP, mais parmi elles, celles qui auront réalisé un audit énergétique communal (voir ci-contre) seront traitées par ordre de priorité.

Le conseiller venu présenter le service lors de la réunion faite à LES FORGES le 20 juin dernier a affirmé qu'au terme de 2 années de retour d'expériences sur le Pays Barrois, il aurait fait économiser 100 000 € chaque année aux communes.

Plus d'informations sur le site Internet : [www.scot-vosges-centrales.fr](http://www.scot-vosges-centrales.fr).

**RDV : Animation « Caméra thermique : voir la différence entre bâtiments anciens & BBC » : 10 Février à 20h, mairie LES FORGES.**

## Eclairage public : la mine d'or Négawatt !



Souvent évoqué comme le premier poste de consommation électrique des communes, l'éclairage public présente de nombreuses possibilités d'économie d'énergie, comme l'a démontré la commune de SANCHEY le 1<sup>er</sup> octobre dernier à l'occasion du « Jour de la Nuit » à GRUEY-LES-SURANCE. 20% soit 3 000 € économisés en 3 ans à partir d'extinctions nocturnes et de l'installation d'horloges astronomiques et jusqu'à 40% d'économie par rapport à une solution classique avec le recours aux LED (voir site Internet pour télécharger le support de présentation). SANCHEY s'est faite accompagner par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (SMDEV) qui permet également à la commune de valoriser les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) de l'opération. Par ailleurs, à l'issue de la table ronde nationale pour l'efficacité énergétique, l'Etat prévoit plusieurs mesures visant à réduire

les gaspillages liés à l'éclairage :

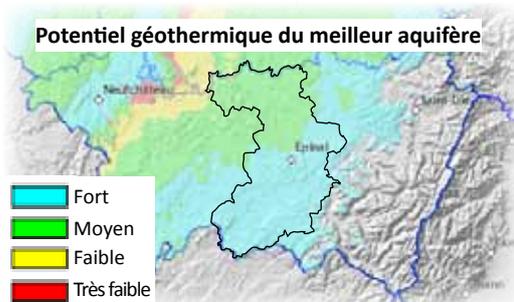
- Extinction obligatoire des enseignes lumineuses commerciales de 1h à 6h du matin : entrée en vigueur le 1er juillet 2012 ;
- Mise à l'étude d'une extinction obligatoire des éclairages extérieurs et intérieurs des bureaux ;
- Aide aux communes de moins de 2000 habitants à rénover leur éclairage public : 20 M€ de subventions seront déployés au titre de 2012.

Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Nathalie-KOSCIUSKO-MORIZET,25702.html>

**RDV : Conférence «Eclairage Public & CEE», 28 Février à 20h à la mairie de DOMPIERRE.**

## Energies renouvelables : un potentiel local insoupçonné

Alors qu'il est souvent question de transition énergétique à l'occasion des présidentielles 2012, la pré-étude réalisée en interne en partenariat avec la DDT ouvre le champ des possibles sur le développement d'énergies renouvelables dans les Vosges Centrales. Eolien, photovoltaïque, méthanisation, pompe à chaleur sur nappe et sur eaux usées, cogénération...



Source : <http://www.geothermie-perspectives.fr>

En savoir plus : [www.scot-vosges-centrales.fr](http://www.scot-vosges-centrales.fr) et lors des conférences dédiées :

**RDV : Conférence « Méthanisation », 24 Avril à 20h à la mairie de CHAUMOUSEY**

**RDV : Conférence « Géothermie, Aquathermie (pompe à chaleur sur nappe souterraine, et sur eau usée) », 19 Juin à 20h à la mairie de BAINS-LES-BAINS.**



**Clim'Actu** : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 500 exemplaires.

**Directeur de publication** : Michel HEINRICH, Président du Syndicat.

**Illustration** : Antonio GACIA, Imagerie d'Epinal.

## Audit énergétique communal

Les pistes d'améliorations qu'il prescrit offrent au conseil municipal la possibilité d'une analyse en coût global, c'est-à-dire prenant en compte les économies de fonctionnement générées par les travaux. Les investissements pourront ainsi être priorisés en fonction de leur rentabilité dans le temps et phasés pour atteindre une performance plus élevée. Son coût revient à environ 10 000 € TTC pour une dizaine de bâtiments. L'audit énergétique communal est aidé par l'ADEME entre 20 et 40% du montant de l'étude selon les cas et les travaux qui en découlent peuvent bénéficier de subventions du FEDER (mesure B11), du Conseil Général, voire de la Région (programme non arrêté à ce jour) et des crédits issus de la valorisation des CEE. Par ailleurs, il est possible de se regrouper entre communes pour mutualiser la prestation et faire diminuer son coût.

En savoir plus, contacter le SCoT : 03 29 32 47 96

**RDV : Conférence « Label Passiv-Haus et rénovation performante » : 15 Mai à 20h, Maison Grandemange, CHANTRAINE.**

**Cit'ergie**  
European Energy Award®

## Un label pour les politiques Climat- Energie des Collectivités

A l'issue du Palmarès Climat 2011, certaines collectivités ont souhaité aller plus loin dans leur démarche en faveur du Climat : le label Cit'ergie est un outil sur mesure pour répondre à leurs engagements.

Inspiré des expériences du Vorarlberg, de la Suisse et de la Rhénanie du Sud, la démarche European Energy Award®, transposée en France sous le nom de label Cit'ergie, propose aux communes et intercommunalités un processus d'amélioration continue volontaire et contraignant en vue d'élaborer une politique énergétique et climatique efficace et exemplaire.

Elle permet d'identifier les points forts, les faiblesses ainsi que les potentiels d'amélioration d'une collectivité et, surtout, de prendre des mesures efficaces sur le plan énergétique. Si c'est avant tout une certification et un système de gestion de la qualité pour améliorer l'efficacité énergétique et augmenter la part des énergies renouvelables, le label permet de rendre visible les efforts déployés.

Plus d'informations sur : [www.citergie.fr](http://www.citergie.fr).

**RDV : Conférence «Label Cit'ergie : vers une politique énergétique communale efficace » : 27 Mars à 20h à la mairie de DEYVILLERS.**